

Interpellation de Mme Fraiteur : Jeunes, au temps du covid : quelles réponses possibles au niveau communal.

Mme Fraiteur rappelle que la pandémie qui sévit depuis plus d'un an touche peu les jeunes sur le plan strictement sanitaire mais les affecte gravement sur le plan psychologique et nuit à leurs apprentissages.

Les expressions de mal-être et les tentatives de suicide augmentent.

Depuis le second confinement, les urgences en psychiatrie sont fort sollicitées, les institutions d'hébergement pour jeunes arrivent à saturation, puisqu'elles font face à un triplement des demandes.

Les jeunes souffrent particulièrement de la solitude, du manque de contacts, de l'interdiction des rassemblements, des difficultés scolaires.

À l'initiative de l'OMS, un sommet mondial de la jeunesse aura lieu en avril prochain afin de donner aux jeunes du monde entier les moyens d'être les moteurs de la reprise post-covid.

Dans notre pays, des parents inquiets ont lancé l'action facebook « Trace ton cercle », afin d'attirer l'attention sur les effets délétères de cette crise sur la santé mentale des adolescents, et cette action a eu un certain écho.

A-t-on une idée de l'ampleur de ce problème à Uccle ? Quelle est le nombre de jeunes Ucclois en souffrance psychologique, en décrochage scolaire ?

Quelles sont les actions menées par la commune en ce domaine ?

La commune a-t-elle pu développer des collaborations avec d'autres partenaires ?

Néanmoins, Mme Fraiteur est bien consciente du fait que les actions susceptibles d'être entreprises à l'échelon communal sont réduites.

M. Norré partage les préoccupations de Mme Fraiteur.

Grâce à une enveloppe de trois millions d'euros dégagée par le gouvernement fédéral, Mme Lalieux, Ministre de l'Intégration sociale, s'investit beaucoup dans le soutien aux jeunes via les CPAS, mais chaque niveau de pouvoir doit se mobiliser.

M. Clumeck, étant psychiatre de formation, confirme l'explosion du nombre de patients hospitalisés dans les unités pédopsychiatriques à Bruxelles et dans le Brabant wallon.

Mme Lederman-Bucquet signale que, grâce à un financement de la Cocof, le service social juif a pu mettre en place un programme destiné à aider les adolescents dont les parents ou les grands-parents ont été emportés par l'épidémie à faire leur travail de deuil.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch répond que le Collège est bien conscient de l'impact particulier de la pandémie sur la jeunesse.

La commune n'établit pas des statistiques en ce domaine. Celles-ci sont effectuées de manière centralisée par la Direction de l'enseignement pour l'ensemble des écoles de la Communauté française, et les données relatives à l'année 2020 ne sont pas encore disponibles.

Cependant, l'expérience de terrain rapportée par la cellule d'accompagnement scolaire du service Prévention confirme le pressentiment général : la jeunesse est en grande difficulté, le décrochage scolaire prend de l'ampleur, parfois sous une forme insidieuse : les jeunes ne sont pas formellement dans une situation d'absentéisme, ils suivent théoriquement un enseignement en ligne, mais leur environnement est tel qu'ils sont dans l'incapacité de se concentrer. Seul le retour à un enseignement à 100 % en mode présentiel permettra de résoudre ce problème.

Toutefois, les services communaux se sont efforcés de poursuivre leurs activités, en dépit des circonstances.

L'ASBL Le Pas a poursuivi ses activités de remédiation scolaire. En 2020, les conseillers en accompagnement scolaire ont assisté 42 familles.

Les éducateurs de rue sont restés en contact avec les jeunes.

Une salle d'études pour le blocus a été mise à disposition des étudiants.

L'administration communale a aussi veillé à fournir des ordinateurs pour le travail scolaire.

Depuis septembre dernier, le Pas suit environ 150 jeunes, soit approximativement 60 familles, notamment par le biais des écoles de devoirs.

L'aide aux jeunes en difficulté prodiguée par le CPAS inclut également le soutien à leur formation scolaire ou universitaire.

Par ailleurs, la cellule de soutien mise en place par le Centre de santé uclois prévoit aussi un accompagnement psychologique.

Mme l'Echevin Delwart signale que la directrice de la maison de jeunes « L'Antirides » a organisé des balades et des visites d'expositions au Centre culturel, qui apportaient un peu de liberté.

Vu que les 13-18 ans peuvent à nouveau pratiquer un sport, le service uclois de la jeunesse a mis en place le programme « Youth Start » pour les prochaines vacances de Pâques.

Mme l'Echevin Gol-Lescot précise que son échevinat insiste beaucoup auprès des directions d'écoles pour que le contact entre enseignants et élèves soit maintenu autant que possible.